



**PROCES-VERBAL de la séance du 11 juin 2026 à 10h30,
en présentiel, lieu : Salle de l'Office à Forel**

Présents : Mmes Céline Dillner-Reichen (CDI), Anne-Cécile Uldry (ACU),
MM. Jean-Marc Chevallaz (JMC), Claude Küng (CKU), Daniel Métraux
(DME), Christophe Chappuis (CCH), Patrick Sutter (PSU).

Excusés : Mme Nathalie Greiner (NGR), M. Roland Galley (RGA).

Invité : M. Olivier Pittier (OPI), commandant

Prise de notes : Enregistrement audio par OPI

Séance N° 2026-2

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance du 26 mars 2026
3. Parole au président
 - a. RH (PFA)
 - b. Nomination de la nouvelle hiérarchie de commandement
 - c. Point de situation sur la nouvelle législature 2026-2031
 - d. Divers
4. Parole au commandant
 - a. Rétrospectives & perspectives
 - b. Divers
5. Prochaines dates :
 - 29.06.2026, Installation du Ci, lieu et l'heure à définir
 - 27.08.2026, Codir, 13h30, Forel
6. Divers

0. Accueil

JMC, ouvre la séance à 10h35 et remercie les membres du Codir pour leur présence. Il excuse Mme Greiner et M. Galley.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion, il est validé tel que présenté.

2. Adoption des deux Procès-verbaux de la séance du 26 mars 2026

Les PV sont soumis à la discussion et sont approuvés, toutefois, une rectification sera apportée concernant la liste des présences.

3. Parole au Président

***RH :** JMC nous fait un point de situation concernant le Cdt Favre ; ce dernier a changé d'avocat. Dès lors, une ultime échéance a été fixée au 30 juin prochain afin de pouvoir clôturer la fin de la relation de travail. Pour ce qui est de la restitution de son matériel, JMC demande à OPI afin de prendre contact avec Mme Passera (RH) ; l'objectif est de passer par l'intermédiaire de l'avocat de M. Favre pour récupérer son équipement et le matériel informatique si le retour n'intervient pas rapidement.*

***Nomination de la nouvelle hiérarchie de commandement :** JMC suggère de procéder au remplacement du commandant par une promotion à l'interne en simplifiant le processus de nomination du SSCM. Néanmoins les compétences et prérequis doivent être respectés. OPI s'est porté candidat à cette fonction de commandant, OPI répond aux critères figurant dans la directive du SSCM. La candidature est validée par le Comité de direction avec une promotion au grade de lieutenant-colonel. Par conséquent, le Président propose de suivre une démarche similaire pour le renouvellement du poste de remplaçant du commandant. OPI propose pour cette fonction M. Gaudard, qui occupe actuellement le poste de chef de l'instruction et des opérations. Le Comité de direction décide de nommer C. Gaudard au poste de remplaçant du commandant avec une adaptation salariale en 4.18 et une promotion au grade de major. JMC et OPI se chargeront de finaliser le courrier à l'intention du SSCM afin d'informer des décisions prises et de faire valider le choix du Codir pour le grade.*

***Point de situation sur la nouvelle législature 2026-2031 :** JMC ouvre la discussion concernant la future composition du Comité de direction. L'ensemble des représentantes et représentants demeure en fonction. Pour ce qui est de la Présidence et de la Vice-présidence, JMC et DME sont disposés à reconduire leur mandat.*

***Demande de DME : quel sera l'avenir la PCi vaudoise :** JMC nous fait lecture du courrier rédigé par le Président Lunardi à l'intention des Présidents, en vue des discussions à venir avec le SSCM. JMC transmettra ce document à l'ensemble des membres du Codir.*

4. Parole au Commandant

OPI communique les éléments suivants :

a. Rétrospectives & perspectives

OPI présente un compte rendu concernant :

- Les deux interventions en faveur de la collectivité (bicentenaire de la commune de Forel et l'Xtratrail). Nous avons rempli toutes les demandes avec sérieux et compétences.
- La participation d'un détachement à un cours refresh pour l'antichute à Aigle. Cette opportunité a favorisé le renforcement des liens avec l'ORPC ainsi que l'échange de nos expériences.

b. Divers

- *Notre entité est à disposition du canton pour un éventuel engagement du G7. Si les missions sont annulées, la compagnie fera son cours de répétitions comme prévu initialement. Deux engagements sont prévus au profit de la commune de Paudex pour la réfection d'une passerelle et pour le don du sang qui se déroulera à Pully.*
- **Perspectives** : un cours destiné aux officiers de piquet, suivi de la préparation du Tour de France Féminin les 1 et 2 août.
- **OPI informe le Codir** :
- *qu'il n'y aura pas d'exonération pour l'engagement TDF Féminin.*
- *qu'un formulaire concernant les demandes de contribution pour l'entretien des constructions a été transmis aux greffes. Les communes concernées sont invitées à nous retourner la demande dûment signée afin de pouvoir percevoir les montants dédiés.*
- **OPI demande une autorisation pour** :
- *son collègue M. Gaudard pour avoir accès au programme ABACUS afin de valider les factures en cas d'absence du Cdt.*
- *le programme Tipee (gestion des heures du personnel).*
- *de valider définitivement le pourcentage à 100% pour le poste de Mme Alves en qualité de Cheffe d'Office.*
- *Le Codir valide les demandes.*

5. Prochaines dates

- 29.06.2026, Installation du Ci, à la Grande salle de Carrouge à 18h00
- 27.08.2026, Codir, 13h30, Forel

6. Divers :

RAS

Fin de la séance : 12h05

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du **27.08.2026**.

Le Président


Jean-Marc Chevallaz



Le Secrétaire


Olivier Pittier